



HAL
open science

Combien de marqueurs discursifs "je vois" recouvre-t-il ?

Anouch Bourmayan

► **To cite this version:**

Anouch Bourmayan. Combien de marqueurs discursifs "je vois" recouvre-t-il?. *Langages*, 2022, Au-delà de la perception visuelle : Étude de quelques marqueurs formés sur voir, 3/2022 (227), p. 39-56. 10.3917/lang.227.0039 . hal-03749139

HAL Id: hal-03749139

<https://hal.science/hal-03749139v1>

Submitted on 10 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Combien de marqueurs discursifs *je vois* recouvre-t-il ?

How many discursive markers does *je vois* denote?

Anouch Bourmayan

Sorbonne Université, STIH

Résumé

Dans ce texte, nous défendons l'idée que l'expression *je vois* correspond à quatre marqueurs discursifs distincts, que nous nommons respectivement *je vois_{P1}*, *je vois_{P2}*, *je vois_{C1}* et *je vois_{C2}*. Les deux premiers sont fondés sur la valeur sémantique perceptuelle de *voir*, les deux derniers sur la valeur cognitive du verbe. Les quatre marqueurs présentent ainsi chacun une dimension évidentielle. Cependant, nous montrons que *je vois_{P2}* et *je vois_{C2}* ont ceci de spécifique qu'ils s'enrichissent d'une dimension argumentative par rapport à *je vois_{P1}* et *je vois_{C1}*. En outre, nous confortons notre analyse en termes de marqueurs discursifs distincts par l'observation de comportements syntaxiques spécifiques : si *je vois_{P1}* et *je vois_{P2}* sont des parenthétiques et *je vois_{C1}* et *je vois_{C2}* des mots phrases, les marqueurs se distinguent syntaxiquement par des degrés de pragmatization divers.

Mots-clés

construction parenthétique, évidentialité, marqueur discursif, mot phrase, pragmatization.

Abstract

In this text, we argue that *je vois* corresponds to four distinct discursive markers, that we respectively name *je vois_{P1}*, *je vois_{P2}*, *je vois_{C1}* and *je vois_{C2}*. The first two markers are based on the perceptual meaning of *voir*, the latter two on its cognitive meaning. Thus, the four markers each display an evidential value. However, we show that *je vois_{P2}* and *je vois_{C2}* also have an additional argumentative dimension compared to *je vois_{P1}* and *je vois_{C1}*. Furthermore, our analysis in terms of distinct discursive markers appears supported at a syntactic level: *je vois_{P1}* and *je vois_{P2}* behave like parentheticals and *je vois_{C1}* and *je vois_{C2}* like sentence words, but the markers also differ from each other by their specific degree of pragmatization.

Keywords

discursive marker, evidentiality, perception vs. cognition, sentence word, parenthetical construction, pragmatization.

1. Introduction

G. Dostie (2004 : 33) définit la polypragmatization comme la création de plusieurs unités pragmatiques à partir d'une seule unité grammaticale ou d'une seule unité lexicale pleine. Pour illustrer la productivité du phénomène dans le domaine verbal, elle dresse notamment la liste de tous les marqueurs discursifs issus du verbe *voir*, parmi lesquels *tu vois/ vous voyez*, *vois-tu / voyez-vous*, *voyons*, *voyez-vous ça*, *voyons voir*, *pour voir*, *on aura tout vu* (p. 65). Or, G. Dostie n'aurait-elle pas pu citer également *je vois* ? C'est précisément la question que nous voulons aborder ici. Et notre réponse sera oui, deux fois oui ; voire trois, peut-être même quatre fois... En effet, nous tâcherons de montrer que la forme *je vois*, outre son usage référentiel et compositionnel non discursif, correspond à plusieurs marqueurs discursifs résultant de processus de pragmatization distincts. Nous mettrons en évidence la valeur sémantico-pragmatique spécifique de chacun de ces marqueurs, en montrant que la dimension évidentielle¹² attachée au verbe *voir* reste toujours prégnante dans leur signification, quoique celle-ci puisse recouvrir des valeurs différentes et s'enrichir également d'une dimension argumentative selon les cas.

Pour établir ces faits, nous partirons de la valeur sémantique de *voir* lorsque le verbe n'est pas encore pris dans une structure pragmatized. *Voir* présente bien entendu un sens perceptuel dont plusieurs auteurs comme A. Viberg (1983) ou H. Bat-Zeev Shyldkrot (1986) ont noté le caractère hyperonymique : le verbe peut certes désigner le fait de percevoir par la vue, mais il peut également être employé pour désigner les autres sens, qu'il s'agisse de l'ouïe, du toucher, du goût ou de l'odorat. En témoignent les exemples de H. Bat-Zeev Shyldkrot (1986 : 288) en (1) et (2) :

1. Elle a écouté le discours pour *voir* [= entendre] ce que le président propose.

¹ Si l'évidentialité désigne le marquage de la source de l'information donnée, nous envisageons ici bien sûr la notion dans son acception large, admettant les unités lexicales et non pas uniquement les éléments grammaticaux (voir par exemple Boye et Harder 2009 ou Squartini 2008), puisque nous entendons ici travailler sur le français, qui ne possède pas de catégorie grammaticale spécifique pour l'évidentialité.

² La littérature consacrée à l'évidentialité distingue traditionnellement la perception, l'emprunt à autrui et l'inférence. Les deux derniers modes d'accès à l'information sont qualifiés d'« évidentialité indirecte », le premier d'« évidentialité directe ». Tout comme Dendale, Vanderheyden et Schuring dans ce même volume, nous adoptons ce présupposé comme point de départ de notre réflexion. Cependant, pour un réexamen de cette typologie, voir Anscombe qui, dans ce même volume, défend l'idée qu'en langue, l'évidentialité directe n'inclut pas uniquement les expériences sensorielles mais plus généralement tout type d'accès direct à des connaissances, dont l'accès à des savoirs communs présentés comme non médiatisés.

2. Elle a goûté la soupe pour *voir* [= sentir] si elle y a mis trop de poivre.

En outre, comme le rappelle H. Bat-Zeev Shyldkrot (1986 : 285), *voir* est semblable aux autres verbes de perception en ce qu'il peut désigner non seulement un processus physiologique, comme en (3a), mais également une faculté cognitive, comme en (3b) :

3. a) Jean voit une belle fille.
b) Jean voit les difficultés.

Selon H. Bat-Zeev Shyldkrot (op. cit. : 287), *voir* serait même le verbe de perception présentant le champ sémantique perceptuel et cognitif le plus vaste, exprimant des sens aussi multiples que « distinguer », « apercevoir », « entrevoir », « comprendre », « saisir », « se représenter », « examiner », « remarquer », « découvrir », « observer », « considérer », « étudier », « constater », « savoir », « concevoir », etc. Faut-il chercher derrière cette dualité d'emplois, perceptuelle et cognitive, un noyau sémantique commun ? Comme le rapportent D. Leeman & M. Sakhokia Giraud (2007 : 61), J.-J. Franckel et D. Lebaud (1990) mettent en avant la notion de *localisation* pour rendre compte du sémantisme de *voir*. C. Bolly (2010), suivant W. Chafe & J. Nichols (1986) et P. Dendale & L. Tasmowski (1994, 2001), insiste quant à elle sur la dimension évidentielle du verbe, présente quel que soit son emploi. À l'inverse, de multiples classifications des différents sens de *voir* ont été proposées (plusieurs sont notamment rappelées dans D. Leeman & M. Sakhokia Giraud (2007)), dont le nombre de catégories va bien au-delà de deux. Sans les remettre en cause, nous partons quant à nous de cette dualité perception-cognition qui nous semble féconde pour aborder les différents processus de pragmatization de *je vois* et les marqueurs discursifs qui en résultent³.

Qu'entendons-nous précisément par *marqueur discursif* et *pragmatization* ? Pour circonscrire ces notions, fondamentales pour notre étude, nous nous appuyons sur les travaux de G. Dostie (op. cit.). Tout d'abord, celle-ci définit très simplement les *marqueurs pragmatiques* comme « l'ensemble des mots à valeur pragmatique » (Dostie, op. cit. : 42), pouvant correspondre à des unités aussi variées que *hum*, *OK*, *t'sais*, *remarque* ou *quand même*. Selon G. Dostie, cette classe est constituée d'une part des *connecteurs textuels*, par exemple *d'ailleurs*, *en conclusion*, *en somme*, etc., qui « relie des actes illocutoires ou des ensembles d'actes illocutoires » (*ibid.* : 46), et d'autre part des *marqueurs discursifs*, qui désignent tous « les autres petits mots à valeur pragmatique qui ne sont pas des connecteurs textuels » (*ibid.* : 42). C'est ici avant tout la seconde catégorie, celle des marqueurs discursifs, qui nous intéressera, même si nous verrons que *je vois* peut éventuellement glisser également vers la catégorie des connecteurs textuels. Or la classe des marqueurs discursifs se caractérise selon G. Dostie par différents traits : ils forment des lexèmes ou des phrasèmes morphologiquement figés ou quasi figés, sont généralement optionnels sur un plan syntaxique et occupent différentes positions dans la phrase s'ils ne sont pas des mots phrases ; sur un plan sémantique, ils ne contribuent pas au contenu propositionnel et jouent souvent de multiples rôles dans les interactions verbales. Le propos de G. Dostie est de montrer que les marqueurs discursifs peuvent se former par le transfert d'une unité du domaine lexical ou grammatical vers le domaine pragmatique, selon un processus graduel qu'elle nomme *pragmatization*. En outre, celle-ci (*ibid.* : 68-69) se focalise plus spécifiquement sur le phénomène de la pragmatization verbale par lequel un verbe devient un marqueur discursif, processus qui présente selon elle également des régularités notoires. Si l'on observe les marqueurs résultant de cette transformation, l'ordre des éléments *pronom / verbe* rappelle fréquemment les types syntaxiques déclaratif et interrogatif ; leur type logique est généralement positif ; le temps du verbe est souvent le présent, et la personne est variable, mais le nombre singulier. Or *je vois* répond précisément à toutes ces caractéristiques.

Dans quelle mesure la séquence *je vois* peut-elle donc relever de la pragmatization verbale ? Correspond-elle à un ou à plusieurs marqueurs discursifs ? À quel degré et de quelle manière ceux-ci sont-ils pragmatized ? Autant de questions que ce texte entend explorer. Pour cela, nous nous appuyons sur le corpus contemporain de Frantext, constitué de textes littéraires allant de 1980 à aujourd'hui, sur le corpus français de 2017 de Sketch Engine (frTenTen17), qui présente des écrits formels non littéraires ainsi que des écrits formellement moins contraints, et sur le Corpus de Français Parlé Parisien (CFPP2000), corpus oral composé d'un ensemble d'entretiens sur les quartiers de Paris et de la proche banlieue. Ces trois corpus, complémentaires les uns des autres, nous permettront d'aborder une diversité de registres et de modalités - écrites et orales - de la langue française. Pour mener notre étude, nous partirons de toutes les occurrences de *je vois* dans lesquelles le verbe *voir* ne présente pas de complément d'objet direct (COD) explicite. Ainsi, nous excluons par exemple (4) où *vois* présente bien un COD, à savoir la proposition subordonnée complétive *qu'elle rit*, mais où celle-ci est antéposée au verbe dans un ordre linéaire marqué du point de vue informationnel :

4. Je vois pas bien si les étoiles se sont de nouveau levées dans ses petits calots... Je voudrais... Mais qu'elle rit, *je vois*⁴. (J.-L. Degaudenzi, *Zone*, 1987)

Dans une première section, nous nous focaliserons sur les occurrences de *je vois* dans lesquelles le verbe présente un sens perceptuel, qu'il soit strictement restreint à la vue ou élargi à d'autres sens. Nous mettrons ainsi en évidence

³ Le *Dictionnaire historique de la Langue française* rappelle que cette dualité perception-cognition est déjà présente dans la sémantique du verbe latin *videre* dont *voir* est issu, celui-ci présentant d'une part les sens de « percevoir par la vue », « être le témoin de », « remarquer », mais aussi des sens ne relevant plus directement de la perception, tels que « imaginer », « déterminer » ou « prendre des mesures pour ». Plus encore, *videre* se rattache apparemment à la racine indoeuropéenne **weid-* qui désigne la vision en tant qu'elle sert à la connaissance. D'emblée, la dimension cognitive est donc fondamentale et ne saurait être jugée accessoire par rapport à la dimension strictement perceptuelle. (Pour une étude détaillée de l'étymologie des verbes de perception, voir Anscombe dans ce même volume.)

⁴ Les éléments en italiques dans cet exemple et dans les suivants le sont de notre fait.

l'existence d'un premier marqueur de discours perceptuel *je vois_{P1}* (P étant mis pour "perceptuel") de valeur parenthétique, comme en (5) :

5. mais alors vous avez changé beaucoup de d'établissements scolaires *je vois* (CFPP 2000)

Puis, nous identifierons un second marqueur perceptuel, *je vois_{P2}*, à partir de cas comme (6) où l'expression parenthétique apparaît cette fois à l'initiale et conserve sa valeur perceptuelle, mais semble aussi endosser une valeur argumentative additionnelle :

6. *je vois* à la fois c'est restauré puis à la fois puis les gens sont expulsés aussi hein (CFPP 2000)

Dans une seconde section, nous nous intéresserons aux cas où *voir* reçoit un sens cognitif, paraphrasable par « identifier » ou « comprendre ». Nous montrerons alors l'existence de *je vois_{C1}* (C étant mis pour « cognitif »), distinct de *je vois_{P1}* et de *je vois_{P2}* par sa valeur sémantico-pragmatique mais aussi par le fait qu'il constitue un mot phrase, comme illustré en (7) :

7. Quel capitaine ? d'une voix myope. Munier ? Prunier ? Ah oui, *je vois*... (J.-P. Sartre, *Carnets de la drôle de guerre : septembre 1939-mars 1940*, 1983)

Puis, nous nous interrogerons sur l'existence possible d'un quatrième marqueur discursif *je vois_{C2}*, dans lequel le verbe conserve sa valeur cognitive mais présente par rapport à *je vois_{C1}* une dimension sémantique additionnelle de nature inférentielle, comme en (8) :

8. Voyons, Léautaud ! En conscience, on n'a pas tous les jours à dicter une quinzaine de pages de choses intéressantes, en pensant à soi. C'est plus fort que moi. Je me méfie... - *Je vois*. Vous pensez qu'on doit arriver à s'inventer des états d'âme à décrire, que cela devient plus que tout artificiel... (C. Mauriac, *Signes, rencontres et rendez-vous*, 1983)

Je vois_{C2} constitue-t-il à proprement parler un marqueur discursif distinct de *je vois_{C1}*, présentant des caractéristiques linguistiques propres dont un degré de pragmatization accru ? Ou ne s'agit-il que d'une forme contextuellement enrichie de *je vois_{C1}* ? Nous examinerons les données en faveur de l'une ou l'autre hypothèse⁵.

2. *Je vois_{P1}* et *je vois_{P2}* : deux marqueurs discursifs perceptuels

2.1. *Je vois_{P1}* : un marqueur discursif évidentiel

Si l'on considère les exemples (9) à (11), *voir* y dénote la perception, qu'il s'agisse de la vue *stricto sensu* ou d'une perception plus générale (le constat en (10) peut par exemple tout à fait s'appuyer sur d'autres sens que la vue) :

9. Le voilà qui feuillette mon passeport. S'arrête en hochant la tronche aux tampons, aux visas...
- Vous avez pas mal voyagé, *je vois*. (J.-L. Degaudenzi, *Zone*, 1987)

10. pas très sympa un vrai Parisien *je vois* (CFPP)

11. j'ai fait à peu près le tour [pause|noise|instantaneous] il y a- il y avait encore une question là *je vois* [pause|noise|instantaneous] sur les les informations (CFPP)

La séquence *je vois* n'est pas ici employée de manière compositionnelle ; différents éléments confirment son statut de marqueur discursif, marqueur que nous nommerons *je vois_{P1}*. On note tout d'abord un figement partiel de la séquence, car sa transposition à une autre personne ou à un autre temps apparaît difficile :

12. a) ? Vous avez pas mal voyagé, *nous voyons*.
b) ? Vous avez pas mal voyagé, *je voyais*.

Ce figement partiel est en outre confirmé par les capacités combinatoires limitées du marqueur. L'ajout d'un adverbe comme *bien* dans les exemples ci-dessus apparaît en effet malaisé :

13. ? Vous avez pas mal voyagé, *je vois bien*.

Pour que (13) soit acceptable, *je vois bien* doit être traité comme une proposition indépendante de la proposition qui précède ; il faut alors adopter une intonation ascendante sur *je vois bien* qui n'était pas de mise pour *je vois* en (9), prouvant par là que *je vois_{P1}* ne peut se combiner avec un adverbe. Or selon G. Dostie (op. cit), la perte de flexibilité syntaxique est l'une des caractéristiques du processus de basculement progressif d'une unité grammaticale vers la catégorie des items pragmatiques et notamment des marqueurs discursifs.

En outre, *je vois_{P1}* peut être analysé comme une construction *parenthétique* (Urmson, 1952) ou une construction à *verbe recteur faible* (Blanche-Benveniste, 1989). Sur un plan syntaxique, les verbes parenthétiques ou verbes recteurs faibles se caractérisent par leur capacité à apparaître dans deux constructions différentes : d'une part, ils peuvent être suivis d'une proposition en *que*, proposition qui - malgré les apparences syntaxiques - ne constitue pas véritablement un

⁵ Pour rappel, une expression est ambiguë lorsque les conventions du langage lui associent différentes acceptions. On distingue ainsi deux types d'ambiguïté : l'homonymie, caractérisée par l'absence de relations de parenté entre les différents sens de l'expression, et la polysémie, impliquant une parenté sémantique (proximité de sens) et générique (engendrement causal d'un sens par un autre) entre les différentes acceptions (voir notamment Recanati 1997). Ici, la proximité sémantique entre les différents sens de *je vois* n'est évidemment pas fortuite, et une analyse en terme d'*homonymie* serait hors de propos : lorsque nous parlons de « marqueurs distincts », c'est bien au sens où ils entretiennent une relation de polysémie.

complément mais véhicule en réalité l'information principale ; d'autre part, ils peuvent figurer en incise, en périphérie de la proposition principale. Or d'après nos exemples (9) à (11), *je vois_{P1}* occupe une position en incise, tantôt à la finale, comme en (9) et (10), tantôt en position médiane, comme en (11), quoique celle-ci reste rare dans notre corpus. Mais cette position périphérique n'est pas la seule possible : les phrases peuvent aisément être transformées de telle sorte que *je vois_{P1}* soit suivi d'une proposition en *que*, sans que leur sens initial ne s'en trouve changé :

14. *Je vois que* vous avez pas mal voyagé.

Or cette capacité à figurer en périphérie de la proposition principale, cette liberté syntaxique propre aux constructions parenthétiques est, selon G. Dostie (op. cit), également caractéristique des marqueurs discursifs lorsque ceux-ci sont attachés à un énoncé et ne constituent pas eux-mêmes des mots phrases⁶.

Sur un plan sémantico-pragmatique, les constructions parenthétiques sont semblables aux marqueurs discursifs en ce qu'elles ne contribuent pas au contenu propositionnel définissant les conditions de vérité de l'énoncé. Elles ont bien plutôt pour rôle d'apporter une information d'ordre modal sur l'énonciation. À cet égard, H. L. Andersen (1996 : 314, citée par Dostie op. cit : 71) déclare : « D'un point de vue pragmatique, les verbes parenthétiques ont la fonction de marqueurs discursifs : ce sont des verbes d'engagement qui indiquent comment il faut interpréter une énonciation. Ils marquent, comme les autres marqueurs discursifs (interjections, adverbes, conjonctions), un aspect de l'acte de discours [...] ». De son côté, G. Dostie insiste sur la dimension de « prise en charge énonciative » (*ibid.* : 72) des marqueurs discursifs. Elle distingue ainsi deux catégories de marqueurs discursifs (*ibid.* : 46-48) : d'une part, les marqueurs illocutoires, parmi lesquels les marqueurs d'interprétation et les marqueurs de réalisation d'un acte illocutoire ; de l'autre, les marqueurs d'interaction, comprenant les marqueurs d'appel à l'écoute, les marqueurs d'écoute et les marqueurs de balisage.

Je vois_{P1} s'inscrit-il également dans ce paradigme sémantico-pragmatique ? Il semble que oui, car le marqueur ne contribue pas au contenu propositionnel : la séquence peut être supprimée de (9), (10) ou (11) sans que la valeur de vérité de l'énoncé ne s'en trouve modifiée. En outre, *je vois_{P1}* apporte des informations sur les fondements de l'affirmation de ce dernier, c'est-à-dire sur l'acte d'énonciation lui-même. Pour ne prendre qu'un exemple, le contenu propositionnel de (9) est [l'interlocuteur a beaucoup voyagé], et *je vois* indique comment, par quelle source, cette information a été obtenue, à savoir une source perceptuelle. Cette dimension évidentielle ou – pour éviter un anglicisme – médiative, n'est pas, en tant que telle, prise en compte par G. Dostie (op. cit.) dans sa typologie des marqueurs discursifs. En effet, si cette valeur peut rattacher *je vois_{P1}* aux marqueurs illocutoires, la séquence n'est ni un marqueur d'interprétation (comme *écoute, remarque, tu vois...*), ni un marqueur de réalisation d'un acte illocutoire (comme *je comprends, quand même !*), catégorie que G. Dostie définit comme traduisant l'état psychologique de l'énonciateur, à moins de donner à cette dernière une extension que l'auteur n'avait visiblement pas envisagée d'après les exemples qu'elle cite. Cependant, *je vois_{P1}* a bien pour fonction d'apporter une information sur l'acte d'énonciation lui-même et non sur son contenu. La typologie proposée par G. Dostie apparaît donc trop restreinte : elle doit s'étoffer de la classe des marqueurs discursifs à fonction évidentielle⁷, dont l'un des représentants est précisément *je vois_{P1}*.

Mais *je vois_{P1}* est-il le seul marqueur discursif issu de l'expression compositionnelle *je vois* dans lequel le verbe *voir* prend un sens perceptuel ?

2.2. *je vois_{P2}* : un marqueur discursif évidentiel et argumentatif

Subsumons les occurrences de *je vois* dans les exemples (15) à (18) sous le nom de *je vois_{P2}* :

15. parce que *je vois* euh maintenant même : les les jeunes du dix-septième + que j'ai du seizième du dix-septième + ben ils sont ils sont malpolis quoi (CFPP)
16. voilà c'est compliqué parce que *je vois* par exemple les gardiennes d'immeuble en général sont portugaises + euh elles parlent en fran- elles parlent le français + mais elles parlent avec leur mari euh : et la famille en portugais les enfants écoutent le portugais + et apprennent le portugais + mais moi euh voilà comment j'ai appris l'arabe moi (CFPP)
17. comme tous les gens qui qui donnent ou qui sont pas loin de jardins de + bon moi *je vois* derrière chez moi là euh dans dans les jardins là sur les immeubles + euh j'entends des tourterelles y a des tourterelles qui sont installées là depuis pas mal d'années (CFPP)
18. les gens sont très absorbés par l'image maintenant et le loisir surtout sur ces générations-là quand même maintenant + c'est des générations bon *je vois* ici ceux qu'ont des enfants sont à peu près autour des trente ans je pense hein + donc euh ils sont déjà d'la génération d'image + et et d'Internet (CFPP)

Sur un plan sémantique, *je vois_{P2}* est semblable à *je vois_{P1}* en ce qu'il ne contribue pas au contenu propositionnel et peut être supprimé sans que la valeur de vérité de la phrase ne s'en trouve affectée. Tout comme *je vois_{P1}*, sa contribution est d'ordre évidentiel : le marqueur indique que le contenu propositionnel a été obtenu par la perception, qu'il s'agisse de la vue ou d'un autre type de sens. Par exemple, (16) et (17) mentionnent explicitement des éléments

⁶ La proximité des expressions parenthétiques avec les marqueurs discursifs a été soulignée par de nombreux auteurs, parmi lesquels Andersen (1993, 1996), puis Brinton (2008), Bolly (2010) ou encore Dostie (2004).

⁷ Sur la valeur évidentielle de certains marqueurs discursifs, voir notamment Dendale & Van Bogaert (2012).

audibles plutôt que visibles - à savoir des langues et des cris d'oiseau - tandis que les constats effectués en (15) et (18) peuvent vraisemblablement s'appuyer sur des perceptions autres que visuelles.

Cependant, la valeur évidentielle de *je vois_{p2}* vient s'enrichir d'une dimension argumentative absente de *je vois_{p1}*. Si l'on reprend nos exemples (15)-(18), *je vois_{p2}* introduit systématiquement un discours de nature argumentative. En (16), le marqueur est ainsi suivi de l'expression « par exemple ». De même, en (17) et (18), le locuteur introduit par *je vois_{p2}* un cas particulier censé instancier une catégorie plus générale : en (17) la catégorie des gens qui donnent sur un jardin ou n'en sont pas loin, en (18) celle des personnes absorbées par l'image et le loisir. Et si l'on examine attentivement l'énoncé, il en va de même pour (15), puisque *je vois_{p2}* y introduit un exemple particulier – celui des jeunes du seizième et du dix-septième – que l'adverbe *même* présente comme le moins attendu et donc le plus convaincant pour prouver l'impolitesse des jeunes. En outre, les énoncés introduits par *je vois_{p2}* dans ces exemples présentent eux-mêmes une dimension générique, comme en témoignent notamment le présent gnominique ou le présent d'habitude, les groupes nominaux définis à valeur générique comme « les jeunes du dix-septième », « les gardiennes d'immeuble » et « ceux qu'ont des enfants », ou encore le syntagme « en général ». Ainsi, la dimension perceptuelle héritée de *voir* reste certes active dans le sémantisme de *je vois_{p2}* : dans chacun de ces exemples, il s'agit bien pour le locuteur de rapporter des faits qu'il a pu constater. Mais cette dimension évidentielle se charge d'une valeur additionnelle de nature cette fois argumentative : le marqueur a pour fonction de présenter le contenu qu'il introduit comme un fait général soutenant une conclusion plus ou moins explicite. Par là-même, *je vois_{p2}* perd de sa référentialité pour aller vers un sens de nature procédurale, c'est-à-dire consistant à donner des instructions à l'interlocuteur sur le processus interprétatif qu'il doit mener (voir notamment Blakemore, 1987 et 2002). C'est peut-être cette valeur argumentative qui permet d'expliquer pourquoi *je vois_{p1}* mais non *je vois_{p2}* est remplaçable par le syntagme *à ce que je vois*, une autre différence notable entre les deux marqueurs. De fait, *à ce que je vois* a pour effet de relativiser la vérité de la proposition à un point de vue particulier, celui du locuteur, ce qui n'apparaît pas en contradiction avec la fonction purement évidentielle de *je vois_{p1}*. Au contraire, *je vois_{p2}* introduit un fait censé être décisif sur un plan argumentatif, démarche qui serait nécessairement mise à mal par la relativisation de la validité du propos à un point de vue spécifique.

Sur un plan syntaxique, *je vois_{p2}* apparaît de prime abord semblable à *je vois_{p1}*. En effet, le marqueur se rattache aux constructions parenthétiques en ce qu'il peut s'inscrire dans deux constructions différentes : d'une part, celui-ci peut se trouver dans une zone périphérique, comme dans nos exemples (15) à (18). D'autre part, ces énoncés peuvent être modifiés de manière à ce que *je vois_{p2}* soit suivi d'une proposition en *que*, sans que leur sens ne s'en trouve modifié :

19. parce que *je vois que* maintenant même les jeunes du dix-septième sont malpolis

Cependant, à la différence de *je vois_{p1}*, *je vois_{p2}* occupe une position initiale. Or cette différence mérite d'être soulignée, d'une part parce que, par sa fonction argumentative évoquée précédemment, *je vois_{p2}* s'inscrit dans un paradigme d'expressions comme *par exemple*, *en fait*, *en vérité*, *en effet*... qui permettent – chacune avec une valeur sémantique spécifique – de préciser un point particulier dans une argumentation ; et ces expressions occupent précisément une position syntaxique initiale. D'autre part, parce que la position initiale est celle – plus centrale – d'une proposition principale. *Je vois_{p2}* serait-il ainsi syntaxiquement plus proche de son unité d'origine ? Serait-il syntaxiquement moins pragmatiqué que *je vois_{p1}* ?

En termes de flexibilité syntaxique, *je vois_{p2}*, tout comme *je vois_{p1}*, est difficilement transposable à une autre personne :

20. ? parce que *nous voyons* euh maintenant même : les les jeunes du dix-septième + que j'ai du seizième du dix-septième + ben ils sont ils sont malpolis quoi

En revanche, alors que la transposition de *je vois_{p1}* à un autre temps posait problème, celle-ci apparaît plus aisée pour *je vois_{p2}* :

21. parce que *je voyais* euh même : les les jeunes du dix-septième + que j'ai du seizième du dix-septième + ben ils étaient ils étaient malpolis quoi

Les intuitions qui sous-pèsent ces données sont bien sûr fragiles, mais la présence d'une occurrence de *je voyais* recteur faible initial dans notre corpus tend à confirmer l'acceptabilité de (21) :

22. non c'est quand même d'abord c'est la rue est beaucoup plus dangereuse pour la circulation et cetera euh par contre *je voyais* avec le petit qui a cinq ans il a quand même des arrêts chez certains commerçants hein (CFPP 2000)

En outre, *je vois_{p2}* montre une plus grande facilité que *je vois_{p1}* à se combiner avec des adverbes, notamment avec *bien* :

23. parce que *je vois bien* euh maintenant même : les les jeunes du dix-septième + que j'ai du seizième du dix-septième + ben ils sont ils sont malpolis quoi

Il est certes difficile d'affirmer avec certitude que l'on a affaire au même marqueur en (19) et en (23), c'est-à-dire une fois que l'on a ajouté *bien* à *je vois_{p2}* : l'adjonction de l'adverbe pourrait avoir pour effet de réduire le degré de parenthéticité du marqueur pour le faire au moins partiellement basculer vers un statut de constituant central. Mais pour le dire autrement, le fait que *bien* paraisse plus facilement acceptable en (15)-(18) qu'en (9)-(11) est le signe que *je vois_{p2}* lui-même possède un degré de parenthéticité plus faible que *je vois_{p1}*.

Ainsi, nous avons mis en évidence non pas un mais deux marqueurs discursifs correspondant à la forme *je vois* : *je vois_{P1}*, un marqueur discursif strictement évidentiel, et *je vois_{P2}*, un marqueur discursif présentant, en plus de sa valeur évidentielle, une dimension argumentative. Des deux, le second présente la valeur sémantique la plus « pragmatilisée », c'est-à-dire la plus abstraite et la plus éloignée de son sens compositionnel initial. Néanmoins, il est frappant de voir que *je vois_{P2}* est plus proche du fonctionnement syntaxique de son unité d'origine que *je vois_{P1}*, du fait de sa position syntaxique et de ses capacités transformationnelles et combinatoires plus grandes. L'analyse de la séquence *je vois* lorsque le verbe reçoit une valeur perceptuelle confirme ainsi un fait : les marqueurs discursifs formés à partir d'une expression donnée ne correspondent pas nécessairement aux différentes étapes d'un processus de pragmatilisation continu. La pragmatilisation peut se faire plus forte sur un plan syntaxique et l'être moins sur un plan sémantique, comme pour *je vois_{P1}*, ou elle peut être à l'inverse plus prégnante sur un plan sémantique et moins sur un plan syntaxique, comme pour *je vois_{P2}*. Qu'en est-il des marqueurs de la forme *je vois* lorsque le verbe prend une dimension cognitive ?

3. *Je vois* : un ou deux marqueurs discursifs cognitifs ?

3.1. *Je vois_{C1}*, un premier marqueur discursif cognitif

Comme rappelé en introduction, *voir* présente non seulement une valeur perceptuelle mais aussi une acception cognitive. De fait, notre corpus comprend une série d'occurrences de *je vois* dans lesquelles le verbe décrit une activité consistant à se représenter mentalement un élément ou un fait introduit précédemment par l'interlocuteur. En (24), par exemple, il s'agit d'identifier l'interlocuteur qu'on a au bout du fil, en (25) et (26), de cerner un type de personne particulier - physique dans un cas, moral dans l'autre – et, en (27), de se représenter la spécificité du travail d'un dramaturge :

24. - Monsieur Chapot ? Rima, à l'appareil. Albert - Jean Rima.
- Oui oui, *je vois*, comment allez -vous, cher ami ? (A. Vergne, *L'innocence du boucher*, 1984)
25. Au milieu de la nuit, deux hommes avaient [...] surgi dans la chambre où se relayaient les agents de contentieux, un athlète pâle et un brun sec genre italo-américain (*je vois*, dit Georges). (J. Echenoz, *Cherokee*, 1983)
26. - Vanini connaît un peu fort sur les bougnoules, et il a bousillé un cousin de Tayeb pendant une manif. Un dangereux.
- *Je vois*. (D. Pennac, *La Fée Carabine*, 1987)
27. JB: [...] Nous avons donc commencé les répétitions le lundi d'après. J'ai donc commencé à travailler avec Alec Guinness et nous avons joué huit mois au Haymarket en 1971.
RD: Comment était-il en tant que collègue sur scène ?
JB: Il construit ses rôles comme une mosaïque .
RD: Ha ! Des petits bouts d'observation ? Des morceaux de...
JB: Une mosaïque raffinée.
RD: *Je vois*, fascinant ! (Sketch Engine)

Subsumons ces différentes occurrences sous le nom de *je vois_{C1}*. Nous allons montrer que *je vois_{C1}* correspond à un marqueur discursif spécifique, distinct de *je vois_{P1}* et de *je vois_{P2}*.

Différents éléments indiquent le statut de marqueur discursif de *je vois_{C1}*. Tout d'abord, celui-ci accepte mal d'être transposé à une autre personne, un fait caractéristique des unités en voie de pragmatilisation, comme nous l'avons vu *supra* :

28. ? - Oui oui, *nous voyons*, comment allez -vous, cher ami ?

Autre preuve de ce figement partiel, la transposition de *je vois_{C1}* au passé composé est impossible :

29. ? - Oui oui, *j'ai vu*, comment allez -vous, cher ami ?

En outre, notre corpus présente plusieurs occurrences de *je vois_{C1}* rédupliqué :

30. - Votre vie, vous la gagnez bien ?
- Comme ça, dis-je.
- *Je vois*, dit-elle. *Je vois...* (J.-L. Benoziglio, *Cabinet portrait*, 1980)
31. - Mon cher ami, pour nous l'argent n'est pas un problème, comprenez-vous ? Il s'agit avant tout de délivrer la terre d'une crapule qui nous fait baver depuis deux ans.
- Hem... oui... *je vois, je vois...* (Y. Beauchemin, *Le Matou*, 1981)
32. Je dis que oui, bien sûr, naturellement : j'adore la bière glacée et, plus encore, tartiner mon pain avec du beurre dur comme de la pierre. Ça ne le fait pas rire. Ça n'est pas drôle. Ce qui l'est encore moins, c'est quand il me dit qu'à propos, une bonne petite bière, là il ne dirait pas non. Je n'en ai plus une goutte. « *Je vois, je vois* », dit-il d'un ton plein de sous-entendus. (J.-L. Benoziglio, *Cabinet portrait*, 1980)

Or selon Dostie (op. cit), cette tendance à se redupliquer est caractéristique des expressions qui se pragmatiquent (voir par exemple *voyons voyons...* / *allons allons...* / *tiens tiens tiens...*), car elle accompagne la démotivation sémantique au moins partielle de l'expression par rapport à l'unité source. De fait, le marqueur présente tout d'abord une dimension évidentielle attachée à son sens littéral, puisque le verbe est employé dans son sens de « comprendre », de « saisir par l'esprit ». Mais *je vois_{CI}* endosse également une fonction pragmatique de marqueur d'interaction : comme *OK*, *oui* ou *d'accord*, il marque la validation du propos de l'interlocuteur et le début d'un nouveau tour de parole. En cela, il se distingue de *je vois_{P1}* et de *je vois_{P2}*, qui ne présentaient pas cette valeur.

Sur un plan syntaxique, *je vois_{CI}* se distingue également de *je vois_{P1}* et de *je vois_{P2}*. Celui-ci ne fonctionne pas comme un parenthétique, mais plutôt comme un mot phrase pouvant constituer en lui-même l'ensemble d'une proposition, comme en témoignent les exemples (24) à (27) *supra*. En outre, le marqueur diffère certes de l'unité dont il est issu en ce qu'il ne se combine pas avec un COD explicite ; cependant, l'intransitivisation du verbe n'apparaît pas totale. Chaque occurrence de *je vois_{CI}* est interprétable avec un complément d'objet implicite correspondant à une proposition subordonnée interrogative indirecte⁸. Celle-ci peut être aisément explicitée, mais non pas nécessairement sous une forme syntaxique unique. Par exemple, en (24), *je vois* peut être interprété comme « je vois [qui vous êtes] » ou bien « je vois [de qui il s'agit] » ; en (25) et (26), la séquence paraît équivalente à « je vois [de quel genre il s'agit] », tandis qu'en (30) on peut la comprendre comme « je vois [de quelle manière/comment il menait son travail] ». Mais dans chacun de ces cas, le complément d'objet implicite pourrait également être explicité par « ce que vous voulez dire », voire par « de quoi il s'agit ». En d'autres termes, il semble que le complément d'objet implicite de *voir* dans *je vois_{CI}* corresponde systématiquement à ce qu'on appelle le *QUD* (abréviation de l'anglais *question under discussion*), c'est-à-dire à la question en jeu dans l'interaction au moment où l'énoncé est produit⁹. Cette analyse semble confirmée par la présence dans notre corpus d'un certain nombre d'occurrences de *je vois* non discursives mais semblables à *je vois_{CI}* sur un plan sémantique, dans lesquelles la subordonnée interrogative indirecte est mentionnée explicitement dans le cotexte de gauche :

33. - Écoute, tu vois bien qui c'est : un grand brun avec les dents en avant. Que ça lui retroussait la lèvre.
Tu vois *ce que je veux dire* ?
- Oui. *Je vois*. (F. Caradec, *La Compagnie des zincs*, 1986)
34. Et puis, comme dit mon pote ici présent, voilà un job au moins où on est sûr qu'il n'y aura pas de morte-saison, si vous voyez *ce que je veux dire* ?
- *Je vois*, dis-je, le nez dans mon verre. (J.-L. Benoziglio, *Cabinet portrait*, 1980)
35. D'un modèle éprouvé : la tête et les jambes, si vous voyez *ce que je veux dire* ...
- Oui, *je vois*, mais quand même cette notion de couple m'échappe un peu en la circonstance. (F. Dorin, *Les jupes-culottes*, 1984)

Dans ces exemples, le verbe *voir* dans *je vois* ne reçoit pas de COD explicite, mais celui-ci correspond en réalité au segment *ce que tu veux dire* présent dans le cotexte de gauche : il existe bien sur un plan syntaxique et sémantique, mais est éliminé, c'est-à-dire qu'il n'est pas réalisé sur un plan phonologique. Le complément d'objet implicite de *je vois_{CI}* ne peut quant à lui être analysé comme une ellipse, puisqu'il ne présente pas d'antécédent linguistique explicite. Il n'a pas nécessairement de réalité syntaxique. En revanche, le constituant a bien une existence sémantique puisqu'il peut être explicité et doit de fait être compris de l'interlocuteur pour que la communication s'effectue avec succès. *Je vois_{CI}* fonctionne donc comme un marqueur discursif, mais un marqueur dont les composants ne se sont pas encore complètement pragmatiqués ; un marqueur dont le verbe, loin de s'être pleinement intransitivisé, continue de manifester un certain degré de transitivité sur le plan sémantique.

De fait, d'autres éléments confirment la pragmatiquisation seulement partielle de *je vois_{CI}*. Tout d'abord, le marqueur se combine sans difficulté avec des adverbes intensifs, comme en (36), mais également avec la négation, comme en (37) et (38), ce qui n'était pas le cas de *je vois_{P1}* ni de *je vois_{P2}* :

36. - Enfin, tu vois ce que je veux dire...
Angiolina a un petit soupir tendre.
- *Je vois très bien*. (G. Matzneff, *Ivre du vin perdu*, 1981)
37. Il y a aussi le B.C.B.G.
- Oui, ça, je connais, interrompt-il.
- Oui, mais qui se décompose en B.C.S., B.C.P. et B.C.R.G. Vous me suivez toujours ?
- Euh - attendez -. Bon Chic Bon Genre qui se décompose en -, *je vois pas*. (P. Labro, *Des bateaux dans la nuit*, 1982)
38. Salut, quelqu'un peut-il m'expliquer le système porte-piolet du sac Dynafit RC28, parce que la franchement *je vois pas trop non plus...* (Sketch Engine)

⁸ Nous pensons qu'il s'agit ici de propositions interrogatives indirectes et non de propositions relatives substantives car même si *voir* n'exprime pas directement le questionnement, le verbe est ici sémantiquement proche de *savoir* qui admet lui-même des interrogatives indirectes. En outre, le pronom *qui* dans la paraphrase que nous proposons pour (16) est bien pour nous un pronom interrogatif car il peut être remplacé par la locution *qui est-ce qui* explicitement interrogative. De même, la paraphrase possible avec l'adverbe interrogatif *comment* en (20) confirme le statut de subordonnée interrogative indirecte de ces propositions implicites.

⁹ Pour une présentation de la notion de QUD, voir notamment Benz et Jasinskaia (2017).

De plus, la transitivité encore au moins partielle du verbe dans *je vois_{CI}* apparaît dans des occurrences comme (39) et (40) où l'interlocuteur reprend le verbe tout en lui assignant un COD :

39. Mon mari ne supportait pas que Sébastien soit... ne soit pas...

- *Je vois.*

- Non, *vous ne voyez rien.* (J.-L. Benoziglio, *Cabinet portrait*, 1980)

40. Elle devra reprendre son... métier. Dans des conditions financières et... matérielles beaucoup plus dures.

- *Je vois...*

- *Vous ne voyez rien du tout !* mugit Marini. (M. Embareck, *Sur la ligne blanche*, 1984)

La reprise de *voir* avec ajout d'un COD, en l'occurrence le pronom indéfini *rien*, paraît certes un peu forcée, mais elle montre que *je vois_{CI}* n'est pas encore perçu par les interlocuteurs comme une structure complètement figée.

Ainsi, *je vois_{CI}* peut être analysé comme un marqueur discursif au même titre que *je vois_{P1}* et *je vois_{P2}*, puisqu'il est partiellement figé et remplit des fonctions pragmatiques. Cependant, il s'en distingue aussi par plusieurs aspects : d'une part, *je vois_{CI}* exprime une évidentialité cognitive et non perceptuelle, et présente une valeur interactionnelle ; d'autre part, le marqueur fonctionne comme un mot phrase et non comme un parenthétique ; enfin, sa pragmatization est relativement limitée sur un plan syntaxique, le verbe conservant en particulier un degré de transitivité encore élevé.

3.2. *Je vois_{C2}*, un second marqueur discursif cognitif, évidentiel et argumentatif ?

Pour terminer, nous souhaiterions soulever la question de l'existence possible d'un quatrième marqueur discursif de la forme *je vois*, que nous nommerons *je vois_{C2}*, sans présupposer cependant qu'il ne se confond pas avec *je vois_{CI}*. Considérons les exemples (41) à (44) :

41. J'ai visité un asile psychiatrique et j'ai demandé au directeur :

- Comment pouvez-vous dire si une personne a besoin d'être internée ? - Nous remplissons une baignoire avec de l'eau et nous leur offrons 1 petite cuillère, 1 tasse ou 1 seau, en leur demandant de vider la baignoire.

- *Je vois... Une personne normale aurait choisi le seau parce qu'il est plus gros, c'est ça ?* (Sketch Engine)

42. - Il est trop chou ce gars ! Vous voulez pas accepter ? Au moins on aura un vrai but ! Et puis s'il est riche...

- *Je vois, lançai-je, tu veux te servir de lui !* (Sketch Engine)

43. Il a aussi une Jaguar de je sais plus quelle année dans son garage mais il préfère rouler en 2 CV. Il s'en fout.

- *Je vois. Un militant plein aux as.* (E. Hanska, *Les Amants foudroyés*, 1984)

44. [...] une douzaine de jeunes garçons s'affairaient autour de quatre mannequins bardés de clochettes et s'efforçaient de glisser leurs mains dans les poches des vêtements sans faire retentir aucun tintement. De temps en temps, un son grêle marquait l'échec de l'entreprise. Une sorte de contrôleur ou de maître d'école entreprenait alors la critique de l'opération et montrait à son tour comment s'y prendre sans faute.

Agustin, d'abord frappé de stupeur, reprit son calme assez vite.

- *Ah ! je vois. C'est bien une école de voleurs.* (J. d'Ormesson, *Tous les hommes sont fous*, 1986)

Dans ces exemples, *je vois_{C2}* est semblable à *je vois_{CI}* en ce qu'il présente sur un plan sémantique un complément d'objet implicite correspondant à une proposition subordonnée interrogative indirecte : « quelle est la bonne réponse » en (41), « ce que tu as derrière la tête » en (42), « de quel type de personne il s'agit » en (43) et « de quel type d'école il s'agit » en (44). Cependant, à la différence de *je vois_{CI}*, *je vois_{C2}* est suivi d'une proposition répondant explicitement à cette question indirecte : en (41), il s'agit de la proposition « Une personne normale aurait choisi le seau parce qu'il est plus gros », en (42) de « tu veux te servir de lui », en (43) d' « un militant plein aux as » et en (44) de « c'est bien une école de voleurs ». Comme *je vois_{CI}*, *je vois_{C2}* demeure cependant un mot phrase et n'est en rien un parenthétique. En aucun cas cette proposition faisant suite à *je vois_{C2}* ne peut lui être subordonnée. De fait, en (45), le locuteur n'exprime plus qu'un simple constat, travestissant ainsi le sens que *je vois_{C2}* avait en (42) :

45. *Je vois que tu veux te servir de lui !*

Mais quelle est au juste la contribution sémantique de *je vois_{C2}* ? Tout d'abord, il convient de noter que E. Gülich et T. Kotschi (1983) citent parmi ce qu'ils appellent les « marqueurs de reformulation paraphrastique » *ah*, *ah oui*, *d'accord* et *bon*, autant d'expressions qui, si elles ne sont synonymes ni entre elles ni avec *je vois_{C2}*, constituent un paradigme dans lequel s'inscrit le marqueur. De fait, *je vois_{C2}* établit une forme d'équivalence sémantique entre deux éléments, éléments qui sont généralement de nature discursive, quoique le premier puisse être simplement contextuel, comme en (44) où Agustin s'appuie sur des indices visuels pour affirmer que « c'est bien une école de voleurs ». En cela, *je vois_{C2}* semble basculer au moins dans une certaine mesure vers la catégorie des connecteurs. Peut-on préciser de quelle nature est l'équivalence établie par *je vois_{C2}* ? D'après nos exemples en (41)-(44), *je vois_{C2}* indique que le second segment est le fruit d'une inférence fondée sur le premier segment. De fait, en (41), il s'agit pour le locuteur d'établir le dernier terme d'un raisonnement déjà amorcé concernant la manière d'identifier les personnes devant être internées. En

(42), le locuteur prétend identifier les motivations réelles de son interlocuteur à partir des propos tenus par celui-ci. En (43), il s'agit de subsumer un individu sous une catégorie particulière à partir des indices donnés précédemment par l'interlocuteur, et en (44) d'identifier la nature d'un lieu à partir de faits observés. La différence avec *je vois_{C1}* est donc notoire : avec *je vois_{C2}*, le locuteur ne prétend pas simplement identifier une entité existante, se représenter une idée déjà formulée par un autre ; il entend créer de l'information nouvelle, et ce à partir des indices qui lui sont donnés. Le marqueur présente certes une dimension évidentielle, puisqu'il indique que l'information en jeu a été obtenue de manière inférentielle. Mais en donnant ainsi des instructions sur la manière d'interpréter un segment par rapport au contexte, discursif ou non, il présente également une dimension pragmatique renforcée par rapport à *je vois_{C1}*.

Or cette plus grande pragmatisme sémantique se reflète également sur un plan syntaxique. *Je vois_{C2}* est certes semblable à *je vois_{C1}* en ce qu'il ne souffre pas de changement de temps :

46. **J'ai vu... Une personne normale aurait choisi le seau parce qu'il est plus gros, c'est ça*

De même, *je vois_{C2}* ne permet pas le changement de personne :

47. **Nous voyons... Une personne normale aurait choisi le seau parce qu'il est plus gros, c'est ça ?*

Mais contrairement à *je vois_{C1}*, le marqueur ne peut pas se combiner avec des adverbes. Dès lors que l'on rajoute *bien* ou tout autre adverbe, le sens du verbe n'est plus celui de l'inférence :

48. *Je vois bien... Une personne normale aurait choisi le seau parce qu'il est plus gros, c'est ça ?*

Le marqueur apparaît donc davantage figé, davantage pragmatiqué que *je vois_{C1}* sur un plan syntaxique.

À partir de cet examen des données, les preuves sont-elles suffisantes pour affirmer que *je vois_{C2}* est un marqueur distinct de *je vois_{C1}* ? Ne pourrait-on pas parler plutôt d'un continuum entre les cas de simple identification et ceux impliquant inférence et création d'information nouvelle ? Une analyse alternative serait de dire que *je vois_{C1}* indique littéralement une représentation mentale, mais qu'il peut, selon les contextes, s'enrichir d'une dimension inférentielle. On parlera alors d'« enrichissement pragmatique » (Recanati, 2012) et non plus de simple polysémie. Mais comment dans ce cas rendre compte du fait que *je vois_{C1}*, mais non *je vois_{C2}*, puisse se combiner avec des adverbes ? C'est ce dernier point qui nous fait pencher pour une analyse en termes de polysémie.

4. Conclusion

Nous pouvons répondre positivement à notre question initiale : oui, G. Dostie aurait pu faire figurer *je vois* dans la liste des marqueurs discursifs issus du verbe *voir*. De fait, nous avons montré que la forme *je vois* correspond non pas à un mais à trois, voire quatre marqueurs discursifs. La distinction sémantique entre les valeurs perceptuelle et cognitive du verbe *voir* nous a paru à cet égard structurante, et nous a permis d'identifier pour chacun de ces sens deux marqueurs discursifs : *je vois_{P1}* et *je vois_{P2}* pour la valeur perceptuelle du verbe, *je vois_{C1}* et *je vois_{C2}* pour sa valeur cognitive. En outre, nous avons montré que *je vois_{P1}* et *je vois_{C1}* présentent tous deux une dimension strictement évidentielle, tandis que *je vois_{P2}* et *je vois_{C2}*, s'ils conservent chacun une valeur évidentielle, s'enrichissent également d'une dimension argumentative. Ainsi, *je vois_{P2}* permet au locuteur de présenter l'information comme issue de sa perception, mais a également pour effet d'inscrire le discours dans une visée démonstrative, se rapprochant ainsi de certains connecteurs existants. De son côté, *je vois_{C2}* indique que le locuteur se représente mentalement l'information, mais ajoute à *je vois_{C1}* une dimension inférentielle qui lui confère aussi dans une certaine mesure un rôle de connecteur, permettant d'articuler argumentativement deux segments discursifs ou contextuels. En outre, le fait qu'il s'agisse de marqueurs distincts est confirmé par les différences syntaxiques que l'on observe entre eux : *je vois_{P1}* et *je vois_{P2}* sont tous deux des parenthétiques, mais le second peut être transposé à un autre temps et se combiner avec un adverbe plus facilement que le premier ; *je vois_{C1}* et *je vois_{C2}* sont tous deux des mots phrases, mais le premier apparaît syntaxiquement moins figé que le second puisqu'il peut se combiner avec des adverbes de manière ou de négation. Par ce travail, nous avons amorcé l'étude de *je vois* comme marqueur discursif, quand cette expression – pourtant fondée sur le verbe *voir* extrêmement fréquent en français – avait été laissée jusque-là dans l'ombre. À tort, car un examen des données montre la richesse des utilisations pragmatiques de *je vois*, que ce texte a seulement commencé d'esquisser.

Références

- ANDERSEN H. L. (1993), « Les complétives non introduites en français parlé », in C. Muller & D. Roulland (éds), *Subordinations, Travaux de linguistique du Cerlico 6*, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 5-14.
- ANDERSEN H. L. (1996), « Verbes parenthétiques comme marqueurs discursifs », in C. Muller (ed), *Dépendance et intégration syntaxique : subordination, coordination, connexion*, Tübingen : Niemeyer, 307-315.
- BAT-ZEEV SHYLDKROT H. (1989), « Les verbes de perception, étude sémantique », in D. Kremer (éd.), *Actes du XVIIe congrès International de linguistique et philologie romanes*, 282-294.
- BENZ A. & JASINSKAIA K. (2017), « Questions Under Discussion : From Sentence to Discourse », *Discourse Processes* 54 (3), 177-186.
- BLAKEMORE D. (1987), *Semantic Constraints on Relevance*, Oxford : Blackwell.
- BLAKEMORE D. (2002), *Relevance and Linguistic Meaning: The Semantics and Pragmatics of Discourse Markers*, Cambridge : Cambridge University Press.
- BOYE K. et HARDER P. (2009), « Evidentiality: Linguistic categories and grammaticalization », *Functions of Language*, 16 (1), 9-43.
- BRINTON L. J. (2008), *The Comment Clause in English. Syntactic Origins and Pragmatic Development*, Cambridge : Cambridge University Press/Studies in English Language.
- BLANCHE BENVENISTE C. (1989), « constructions verbales en incise et rection faible des verbes », *Recherches sur le français parlé* 9, 53-73.
- BOLLY C. (2010), « Pragmaticalisation du marqueur discursif ‘tu vois’. De la perception à l'évidence et de l'évidence au discours », Congrès mondial de linguistique française. Disponible sur https://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/pdf/2010/01/cmlf2010_000243.pdf
- CHAFE W. & NICHOLS J. (éds) (1986), *Evidentiality: The Linguistic Coding of Epistemology*, Norwood : Ablex Publishing Corporation.
- DENDALE P. & TASMOWSKI L. (éds) (1994), *Langue française n° 102, Les sources du savoir et leurs marques linguistiques*, Paris : Larousse/Armand Colin.
- DENDALE P. & TASMOWSKI L. (éds) (2001), *On Evidentiality. Special Issue of the Journal of Pragmatics*, 33, Amsterdam : Elsevier Science.
- DENDALE P. & VAN BOGAERT J. (2012), « Réflexions sur les critères de définition et les problèmes d'identification des marqueurs évidentiels en français », *Langue française* 173, 13-29.
- DOSTIE G. (2004), *Pragmaticalisation et marqueurs discursifs. Analyse sémantique et traitement lexicographique*, Bruxelles : De Boeck Ducleot.
- FRANCKEL J.-J. et LEBAUD D. (1990), *Les figures du sujet. À propos des verbes de perception, sentiment et connaissance*, Paris : Ophrys.
- GÜLICH E. & KOTSCHI T. (1983), « Les marqueurs de la reformulation paraphrastique », *Cahiers de linguistique française* 5, 305-346.
- LEEMAN D. & SAKHOKIA GIRAUD M. (2007), « Point de vue culiolien sur le verbe voir dans Les Verbes français », *Langue française* 153 (1), 58-73.
- RECANATI F. (1997), « La polysémie contre le fixisme », *Langue française* 113, 107-123.
- RECANATI F. (2012), « Pragmatic enrichment », in G. Russell & D. Graff Fara (éds), *Routledge companion to the philosophy of language*, London : Routledge, 67-78.
- SQUARTINI M. (2008). « Lexical vs. grammatical evidentiality in French and Italian », *Linguistics* 46 (5), 917-947.
- URMSON J. O. (1952), « Parenthetical verbs », *Mind* 61, 480-496.
- VIBERG Å. (1983), « The verbs of perception : a typological study », *Linguistics* 21 (1), 123-162.

Corpus

- CFPP 2000 – *Discours sur la ville. Présentation du Corpus de Français Parlé Parisien des années 2000* (2012)
Branca-Rosoff S., Fleury S., Lefeuvre F., Pires M., <http://cfpp2000.univ-paris3.fr/CFPP2000.pdf>.
- FRANTEXT – *Base textuelle Frantext*, ATILF (CNRS & Université de Lorraine), <http://www.frantext.fr>.
- FRENCH WEB 2017 (frTenTen17) – Sketch Engine, <<https://app.sketchengine.eu/>>.